CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E80448** **VALABLE JUSQU'AU** **09/02/2027**

ÉDITÉ LE 16/12/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 12/10/2006

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 18/01/2023

Capital : 30 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PERIGUEUX 492373972

Siret : 492 373 972 00024

Code NACE : 4120B

Numéro caisse de congés payés : 6109656

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000011176516704

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000011176516704

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Raison sociale : R M P B

IMPASSE DE L'ARTISANAT
ZI DE LA BORIE
24110 SAINT-ASTIER

Téléphone : 05 53 07 48 05 **Fax :**

Portable : 06 07 82 75 06

Responsabilité légale :
LARUE CHARLUS GAUTIER GÉRANT

Site Internet :

E-mail : rmpb@orange.fr

Effectif moyen : 12 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 947 149 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2183	Restauration pierre de taille et maçonnerie du patrimoine	3	28/11/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

16/12/2025 09:35

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.